

qui semble fait pour abriter le lit d'une petite maîtresse, meuble de salon, voilà ce que l'on a donné à la plus sainte et à la plus auguste église des Gaules.

— M. Chavanne vient de terminer l'ornementation de la chapelle Saint-Martin de notre admirable basilique d'Ainay, par la pose de statues que réclamaient depuis longtemps les niches vides du sanctuaire. Ces statues sont généralement d'un style assez bien approprié au caractère bysantin (III^e période) du temple et de l'édicule décoré par feu Pollet. — Il eût fallu seulement que M. Chavanne se rappelât que les croix grecques semées sur le *pallium* des premiers évêques étaient noires et non pas rouges. Il peut avoir trouvé à cette règle quelques exceptions, à Venise particulièrement, où le règne de la couleur rouge est exclusif; mais elles ne doivent pas faire loi.

Lyon, nous ne saurions trop le répéter, est la seule ville de France, où l'on comprenne l'art chrétien, où l'on décore les églises avec convenance et dignité, où l'on sache y approprier l'ornementation au type historique du monument.

— On restaure dans ce moment le Palais-Saint-Pierre. Cette restauration est conduite avec entente de l'art et avec goût. Le nom de l'architecte, M. Dardel, est du reste une garantie de la bonne direction donnée à tous les travaux. Ils tendront tous à rendre à ce monument une physionomie appropriée à sa destination tout en lui conservant son style primitif, l'orthographe de son époque. Notre Hôtel-de-ville se ressent déjà, dans plusieurs de ses parties, du bon génie qui veille à sa conservation.

— De nombreux changements viennent d'avoir lieu au palais Saint-Pierre. M. Legendre-Héral a été remplacé par M. de Ruolz, dans la classe de sculpture trop longtemps délaissée. M. Genod partage avec M. Bonnefond une classe trop nombreuse et dont ce dernier avait assumé sur lui seul tout le fardeau. La section de dessin d'après le plâtre est confiée désormais à M. Genod et celle de peinture de la figure reste en possession de M. Bonnefond. M. Blanchard succède, dans la section des principes du dessin, à M. Grobon admis à la retraite. M. Tuffet est nommé professeur du cours de mise en carte à la place de M. Meunier démissionnaire. La gravure sur cuivre et sur bois est toujours sous l'habile direction de M. Vibert. Comme on le voit, on ne se borne pas à recrépir des murs et à relever des pavillons, on ravive encore notre école de dessin.

